



Itinéraire

- D-** Départ de l'Esplanade Porte César, face à l'Office de Tourisme.
Descendre la petite route dite « Le Casse-Cou » qui longe l'Esplanade pour rejoindre Saint-Romble.
En bas, traverser la 1ère route puis la seconde pour prendre sur la gauche le chemin caillouteux qui passe devant la maison.
- 1-** Descendre ce chemin jusqu'au croisement avec la route. Traverser et continuer tout droit.
- 2-** En bas, monter le chemin le plus à gauche pour rejoindre la route goudronnée.
Continuer sur la gauche et vous arrivez sur le Viaduc de Saint-Satur.
Traverser le viaduc et continuer la route sur 450m jusqu'à l'ancienne gare.
- 3-** Descendre à droite la « Rue du Chemin de Fer » et ensuite descendre tout droit la rue du Commerce, vous passez sur la Place du Marché. Continuer jusqu'au Pont Canal.
- 4-** Traverser la route sur la gauche. Traverser le Pont Canal puis tourner aussitôt à gauche puis à 50m, avant le pont, tourner à droite pour longer le Canal de jonction. Au bout, au niveau de la capitainerie, rejoindre à droite le quai de Loire et aller jusqu'au pont.
Traverser la route pour continuer en face.
- 5-** Longer le quai et à une bifurcation, prendre la direction du sentier de « La Loire à Vélo ».
Continuez ce chemin sur 1,6km puis à un croisement, prendre à droite la direction de Ménétréol-sous Sancerre. (BIS : vous pouvez prendre à gauche pour rejoindre les bords de Loire, les longer sur 500m, et ainsi faire une boucle de 2km).
Après la Ferme des Aubelles, tourner à droite, traverser « La Vauvise » puis traverser le Pont Canal.
- 6-** Après le Pont Canal, traverser et continuer la rue en face « Rue de l'Église ». Continuer jusqu'à rejoindre la « Rue de la Chaume à Got » sur votre gauche. L'emprunter jusqu'en haut pour rejoindre l'ancienne voie.
En haut, dans le virage, emprunter la voie à droite et ainsi vous rejoignez le Viaduc.
- 7-** Le traverser et au bout, continuer tout droit, toujours sur l'ancienne voie. Vous arrivez sur un Viaduc métallique. Le traverser et poursuivre jusqu'à ce qui était l'ancienne gare de Sancerre, qui est dorénavant une discothèque.
- 8-** Sortir du parking et tourner à gauche jusqu'au Cédez le passage. Tourner à droite et longer la route sur quelques mètres. Dans le virage, prendre à droite le chemin entre la vigne et l'exploitation.
Au croisement, monter à gauche. Vous rejoignez ainsi Saint-Romble. Remonter jusqu'à l'Esplanade.



www.tourisme-sancerre.com

Tél. : 02 48 54 08 21 • accueil@tourisme-sancerre.com

Eplanade Porte César • 18300 Sancerre



Les Viaducs du Sancerrois

 10,5km

 3h